

Comité Technique Local du 09/12/2011

Déclaration Liminaire

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires Calvados dénonce le plan gouvernemental en matière de réduction des déficits publics, qui renforce les disparités et les injustices sociales.

Pour nous l'équité devrait conduire à changer d'orientation en matière de politique économique et à tourner le dos à une politique fiscale et sociale de plus en plus injuste.

L'Union SNUI SUD Trésor Solidaires dénonce aussi une nouvelle fois, les choix opérés en matière de révision générale des politiques publiques (RGPP) et notamment les vagues successives de suppressions d'emplois. Cette politique a des conséquences sociales néfastes pour le service public à rendre à la grande majorité de nos concitoyens. Cela ne peut qu'accélérer la récession économique.

Démantèlement des services publics parfaitement illustré à la DGFIP. Depuis 2002 notre administration a perdu 24.591 emplois détériorant ainsi la qualité des missions de service public avec pour corollaire la dégradation considérable des conditions de vie au travail. Au regard des documents préparatoires du Comité Technique de Réseau (CTR) du 6/12/2011, le volume des suppressions d'emplois pour 2012 à la DGFIP s'élèvera à 2441 dont 284 cadres A, 564 cadres B, 1525 cadres C et 68 emplois dans les services centraux et assimilés.

Moins d'agents, ce sont des charges en augmentation et des conditions de travail qui se dégradent !

Devant la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, M. Philippe PARINI a lui-même reconnu une augmentation des charges de 35 % !

La déclinaison du volume des suppressions d'emplois pour 2012, pour la DRFIP de Basse-Normandie et du Calvados, en prenant en compte le Plan De Qualification (PQM), c'est + 4 cadres A, + 8 cadres B et - **36 cadres C**.

Soyez conscients que si cette chasse aux cadres C perdure à ce rythme cette catégorie pas encore reconnue « *espèce en voie de disparition* » sera éradiquée dans 10 ans à la DRFIP de Basse-Normandie et du Calvados !

Le volume des suppressions d'emplois, la dégradation des conditions de travail qui en découle, la stagnation de leur rémunération, la baisse de leur pouvoir d'achat, l'absence de compensation, l'empilage des réformes organisationnelles et législatives, sont au cœur des préoccupations des agents.

Le refus de réduire les écarts indemnitaires entre toutes les catégories, le gel de la valeur du point d'indice, le refus de mettre largement en place le 8^{ème} échelon du C, sont autant de signes de mépris vis-à-vis des personnels.